

85
n° 3
10

17-1
BIBLIOTHÈQUE

REVUE

d'Ethnographie

ET DES

TRADITIONS POPULAIRES

3^e ANNÉE

N^o 10

2^e trimestre 1922

SOMMAIRE

	PAGES
Lieut.-Col. ABADIE. — Les Man du Haut Tonkin.	81
A. DANDOUAU. — Ody et Fanafody (Charmes et remèdes).	111
B. NIKITINE. — Un sujet de fable : Variantes kurde et persane	129
J. NIPPGEN. — Les flèches empoisonnées des Indiens de l'Amérique du Sud.	141
R. ARNAUD. — Croyances relatives aux éclipses de lune à Tombouctou	154
R. BASSET. — Contes et légendes arabes.	155
R.-A. LAVAL. — Contes populaires du Chili.	159
Bulletin bibliographique	164
Réunions mensuelles.	175



PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ETHNOGRAPHIE

Émile LAROSE, Libraire-éditeur

11, rue Victor-Cousin, V^e

Société Française d'Ethnographie

SIEGE SOCIAL : 2, RUE DE LILLE, PARIS, VII^e

(ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES)

CONSEIL : MM. Jacques BACOT, René BASSET, Émile BLÉMONT, le Prince BONAPARTE, Paul BOYER, le Dr Louis CAPITAN, Guillaume CAPUS, Paul CLAVELIN, Marcel COHEN, Henri CORDIER, G. de CRÉQUI-MONTFORT, Maurice DELAFOSSE, Jean DENY, Edmond DESTAING, Maurice GAUDEFROY-DEMOMBYNES, Arnold van GENNEP, Clément HUART, Henri HUBERT, Gustave JULIEN, Jacques de MORGAN, Emile NOURRY, le Dr Paul RIVET.

COMMISSION DES CENSEURS : MM. Emile BLÉMONT, Paul BOYER, Joseph NIPPGEN.

BUREAU : *Président* : M. Henri CORDIER.

Vice-Présidents : MM. René BASSET et Arnold van GENNEP.

Secrétaires de section : MM. GAUDFEROY-DEMOMBYNES (traditions populaires et monde islamique), Jean DENY et Henri HUBERT (Europe), Jacques BACOT et Clément HUART (Asie), Gustave JULIEN (Océanie), Marcel COHEN et Edmond DESTAING (Afrique), G. de CRÉQUI-MONTFORT et le Dr Paul RIVET (Amérique).

Secrétaire-Archiviste : M. Paul CLAVELIN.

Trésorier : M. Edmond DESTAING.

Secrétaire général : M. Maurice DELAFOSSE.

EXTRAITS DES STATUTS

La **Société Française d'Ethnographie...** publie un bulletin périodique appelé **Revue d'Ethnographie et des traditions populaires**, qui donne des travaux inédits se rapportant à l'ethnographie, à la sociologie et aux traditions populaires de tous les temps et de tous les pays, et une bibliographie critique des publications ayant trait aux mêmes sciences... La Société Française d'Ethnographie comprend des membres effectifs et des membres adhérents... *Est... membre effectif... toute personne ou tout établissement présenté par deux membres effectifs et agréé par la Société... qui s'engage à verser... une cotisation annuelle fixée provisoirement à trente francs...* Cette cotisation peut être rachetée... par le versement d'une somme de six cents francs... *Est... membre adhérent... toute personne... qui s'engage à verser... une cotisation annuelle de dix francs...* Tous les membres... peuvent assister aux réunions de la Société et consulter les ouvrages appartenant à la Bibliothèque... *Les membres effectifs seuls reçoivent gratuitement les publications périodiques...* Tous les membres effectifs de nationalité française peuvent prendre part aux délibérations de l'Assemblée générale et faire partie du Conseil, du Bureau et de la Commission des Censeurs ; ils sont les seuls à jouir de ces prérogatives.

Un sujet de fable

Variante kurde et persane

par B. NIKITINE

Parmi la riche littérature populaire publiée en Perse sous forme de méchantes éditions lithographiées, ornées de dessins à la plume, naïfs et caractéristiques à la fois, se trouve une petite brochure de 10 pages in-8°, contenant la fable « Le Renard et le Coq ». Elle nous a semblé intéressante, prêtant matière aux comparaisons et aux rapprochements que nous pouvions en faire avec une fable kurde qui nous a été contée sous le titre de : « Un renard qui une fois est allé nuitamment pour manger les poules ». Nous pouvions ainsi examiner les deux sujets, en marquer les traits distinctifs et les accompagner de quelques commentaires pris dans la vie même des milieux kurde et persan, si différents entre eux.

Le texte persan étant plus abordable, nous nous bornerons à le raconter brièvement ; quant au texte kurde, moins connu peut-être, nous en donnerons la traduction complète.

La fable persane raconte comment un renard, qui allait se mettre en embuscade sous une muraille, y voit un trou, l'élargit et, en s'enfilant dedans, tombe dans une grande jarre pleine d'indigo. Il se trouve en effet que derrière ce mur était l'atelier d'un teinturier. Le renard parvient tout de même à se sauver et l'idée lui vient, en voyant un coq, de raconter qu'il s'est repenti et s'est décidé de passer la fin de ses jours en pèlerinage qu'il entreprend justement pour aller à la Mecque. Le coq s'associe au renard, plus loin ce sont le canard et la huppe qui se joignent à la compagnie après une faible hésitation. Le renard les amène tous à son terrier et là, à tour de rôle, après les avoir accusés de crimes imaginaires, dévore le coq et le canard. La huppe, grâce à un subterfuge, évite la perte de sa vie et la fable finit après que les chiens, appelés par la huppe, déchirent le renard sorti du terrier.

Ceci dit, passons au texte kurde.

* * *

« Il y avait, dit-on, un teinturier qui possédait quelques grosses poules. Elles avaient leur perchoir à la teinturerie même. D'après l'usage, au-dessus des jarres à l'indigo, dans le toit, un trou est pratiqué pour la lumière. Or, une nuit, il est arrivé ceci. Un renard se faufila sur le toit de la teinturerie, jeta un coup d'œil par cette lucarne et sentit l'odeur des poules qui lui frappa le nez. Du coup il ne se trouvait plus de place et finit par se jeter dans la lucarne. Il tomba tout droit dans une jarre pleine de couleur et ne put en sortir qu'avec mille peines, en glissant et en travaillant avec ses pattes. Bref, sorti de là, il ne pensait plus aux poules. Le temps s'approchait de l'aube quand le renard se retrouva sur le toit. En se regardant, il vit que tout son corps était teint d'un joli bleu. Pour faire contre fortune bon cœur, le renard s'écria : « Quelle est cette grâce que Dieu m'a accordée ? me voilà devenu Seiïd, enfant de Prophète ! Y-a-t-il une chose meilleure ? Je n'ai pas eu, il est vrai, ma part des poules, mais en retour je suis devenu Seiïd, j'ai gagné de l'importance et de la confiance. Désormais toutes les créatures, bêtes et oiseaux, se fieront à moi, m'approcheront et ne s'enfuiront plus ! Dès que j'aurai faim, j'en prendrai un et le mangerai dans mon terrier. » Là-dessus le renard partit, dispos et plein d'espoir. Aux abords du village, il vit un coq qui fouillait le sol, solitaire. Le renard lui fit un « salâm ». Le coq le rendit et demanda : « Qu'est-ce, onele renard ? depuis quand devins-tu Seiïd ? » Le renard donna les explications suivantes : « Dieu, dit-il, dans sa grâce divine, accorde aux gens, d'après les exigences du moment, ce qu'ils méritent. Ma pensée n'était toujours dirigée que vers le vol et la violence. Pourvu que mon estomac fut plein, dix créatures pouvaient rester affamées. Un jour, j'étais à mon terrier, la faim me tourmentait et je m'apprêtais pour partir à la chasse. La chasse fut sans résultat et je retournai chez moi. Je me suis mis à réfléchir en route. J'ai prié Dieu, qui nourrit toutes les créatures, et je me suis résolu à me repentir et, si possible, partir en pèlerinage à la grande Ka'ba dans Mecque la Lumineuse et au Jardin Béni du Prophète. Après, je retournerais à la maison et m'y tiendrais coi. Si Dieu m'envoyait la pitance, grand merci, sinon, toujours je serais content, même si sa volonté était que je dusse mourir. Telles étaient mes pensées au retour à la maison. Je me suis endormi un brin, puis, en me levant, je vois qu'à côté de moi il y a une nappe pliée et une bonne odeur de « kebab » se dégage de là. On dirait la nappe qui descendit du ciel pour Hazreti Issa, le Prophète. Il y avait tant de

choses que tout en mangeant, je n'arrivais pas à en finir. Quelques visiteurs vinrent me voir et mangèrent aussi, mais on n'en voyait toujours pas la fin ! On pliait la nappe après avoir mangé tout et de nouveau en la dépliant on la voyait pleine de plats délicieux. Bref, après ce repas, je vis que mon corps était devenu comme tu le vois. C'est ainsi qu'à présent je me promène pour voir qui voudra partir avec moi en pèlerinage. J'en assume tous les frais, on n'aura rien à dépenser ni en allant ni au retour. Que Dieu soit loué, j'en ai reçu une telle grâce que je n'ai besoin de recourir à personne. » Le coq s'enquit : « Et tu peux me donner des grains ? » Le renard répliqua : « Quelle est cette parole ! pense donc que, si on m'a envoyé du ciel une nappe pleine de plats, il faut que je sois bien vu là-haut ! rien ne sera plus facile pour moi que de t'obtenir tous les jours un sac plein de grains ! » Là-dessus, le coq conclut : « Si c'est ainsi, tout va bien et me voilà qui pars avec toi. Allons-nous en et que notre voyage soit béni. »

Ils cheminèrent tous les deux et arrivèrent à un bosquet, où, sur un arbre, la huppe de Salomon répétait sa chanson : houp, houp.

La huppe interpella le renard : « Que la fatigue ne t'arrive pas, sois bienvenu, sur mes yeux, sur ma tête. » Mais le renard abaissa sa tête modestement et ne leva pas le regard, se taisant. La huppe en demanda la raison au coq : « Pourquoi est-ce que l'oncle renard ne me répond rien ? est-il fâché, qu'a-t-il ? » Le coq lui expliqua que le renard n'était nullement fâché, mais qu'il s'était repenti dernièrement et que Dieu lui avait accordé une faveur que personne n'a vue jusqu'à présent. « Ne vois-tu pas son corps, qui est tout bleu ? Il est devenu Seiid ! il s'en va en pèlerinage. Il ne pense la nuit et le jour qu'à la prière, il ne fait que remuer le rosaire, il s'oublie dans l'ardeur religieuse et les prosternations. Il est ivre de la boisson du monde divin et absorbé par la beauté de la puissance suprême. Il ne peut pas causer. Moi aussi, au service de son Eminence, proche de la béatitude et le meilleur des pèlerins des deux lieux saints et nobles, je m'en vais au pèlerinage en sa compagnie. Que Dieu lui accorde la science et le fasse réussir dans le bien. Il prend toutes les dépenses à son compte et il le fera pour chacun qui voudra le suivre. Viens donc avec nous. » La huppe fit alors : « Eh bien, attendez ici un peu, le temps pour moi d'aller faire mes adieux à la maison, à la femme et aux enfants, et de leur donner le conseil de conduite. Dans ce bas-monde, il faut toujours s'attendre à la mort, le voyage sera long et pénible, peut-être ne reverrai-je plus les miens. » Le coq ne s'y opposa pas, mais insista pour que la huppe revînt le plus vite possible, « Il ne convient pas qu'à

causé de toi un homme si sage et grand que l'oncle renard attende longtemps. » La huppe fit comprendre qu'elle le savait bien, qu'elle n'était pas un âne et ne fit qu'aller et revenir aussitôt. « Eh bien, faites-moi la grâce, allons, j'y suis prête. »

Nos trois pèlerins poursuivirent leur chemin et ils arrivèrent à un lac, au milieu duquel un canard nageait. Quand le regard du renard tomba sur le canard qui était bien gras, grande envie lui en vint de sa chair. Il ordonna au coq de se taire et dit qu'il parlera lui-même au canard. « C'est un oiseau honorable et raisonnable, il faut agir avec lui en conséquence. » Le renard adressa la parole au canard en arabe : « Oh, le meilleur des oiseaux et le plus noble d'entre eux, que la paix soit sur toi. » Le canard, aussi en arabe, rendit la politesse : « Et sur toi la paix et la bénédiction et la grâce de Dieu ; vous êtes le bienvenu, que la fatigue vous épargne ; où vous rendez-vous ? quelles sont ces gens dans la suite de votre Excellence ? » Le renard, en entendant cette réponse si polie et si bien tournée, était prêt à s'envoler de joie. Il fit : « Il est inutile d'en parler longuement ; tu vois mon corps, tu aperçois aussi mes compagnons ; toi, tu es intelligent et adroit et tu comprends qu'il n'est arrivé à personne une telle faveur de Dieu, aussi, pour m'en rendre digne, je m'en vais en pèlerinage et je veux bien que tu nous accompagnes, je me charge de tous les frais. » Le canard, là-dessus, se déclara prêt à être le serviteur de l'oncle renard, sortit de l'eau, et tous les quatre se remirent en route.

Les voilà arrivés dans une forêt où ils aperçurent la pie sur un arbre. Le renard dit à ses compagnons : « Ecoutez-moi, je vais vous dire ceci : allons-nous en, car la pie est une dévergondée ; elle ne se repent jamais, elle n'aspire qu'à nuire aux autres ; elle ne croit ni aux miracles, ni au Prophète, ni à ses saints ; elle ne vous fera entendre que de mauvais conseils, il se peut même que vous lui prêtiez foi ; elle est comme un satan et la pensée du satan est qu'il faut écarter du chemin du paradis les saints, les « soufis », les repentis, et les acheminer sur la voie de la géhenne et de la perdition. Un poète arabe n'a-t-il pas si bien dit à son sujet : « Si la pie devient le guide d'un peuple, elle l'acheminera vers la perdition. » Aussi, soyez prudents, ne vous perdez pas en écoutant la parole de cette impie. Et sachez ceci : si la pie vous tient le discours dont je vous ai prévenu, c'est que Dieu m'a accordé sa grâce et je sais tout d'avance. » Tous les trois répondirent d'une seule voix : « Que Dieu nous pardonne ! nous connaissons la vérité, nous avons la foi, nous croyons aux miracles et à la grâce divine ; nous nous estimons trop heureux de pouvoir être dans le sillage béni de votre personne élevée. Notre foi en vous est aussi

forte et inébranlable que celle des apôtres de Hazreti Mesih et des quatre compagnons de Mohammed. Soyez tranquille, mille satans de l'espèce de cette pie ne nous tromperont point. Ne sera-t-il plutôt que grâce à votre zèle, nous ramènerons ce satan à la juste voie. » Le renard, satisfait, avança en les recommandant à Dieu. Il dirigea sa face vers la « Kibla », se prosterna, leva les pattes de devant et pria. La pie, voyant ceci, fut figée d'étonnement et se dit à el'e-même : « Je ne m'en irai pas d'ici avant de demander et de savoir ce que tout cela veut dire ». Elle s'adressa au canard : « J'admets que le coq et la huppe suivent le renard, mais toi, pourquoi es-tu devenu fou ? le renard est rusé, il vous mangera. » Tous les trois répondirent ensemble : « Que Dieu nous pardonne, ne dis pas des choses pareilles, ne te fais pas infidèle ; est-ce que tu serais aveugle ? ne vois-tu pas la faveur que Dieu lui accorda ? il est maintenant Seiïd, de la descendance du Prophète, il s'est repenti, il part en pèlerinage, jour et nuit il s'adonne à la prière et à l'adoration ; il nous a pris avec lui et assume tous nos frais et il propose de le faire à tous ceux qui voudraient le suivre. Ce n'est pas du tout ce que tu dis ; viens plutôt aussi avec nous, repens-toi, ne meurs pas dans les péchés, tu en a plus que nous tous et tu as plus que nous besoin du pèlerinage et du repentir. » Bref, ils parlèrent tant et si bien, qu'à la fin, la pie descendit de l'arbre, embrassa la main du renard et lui dit : « Oh, Seiïd éminent, oh, hadji renard, je ne le savais pas, pardonne-moi ; l'étranger est comme un aveugle, même s'il a la vue bonne, dit le proverbe arabe. Ne m'en veuille pas. » Le renard s'étonna : « Est-ce qu'il est arrivé quelque chose ? je ne comprends pas ce que tu dis, tu ne m'as rien fait de mauvais. Et même si tu avais fait quelque chose, ton cou est libre (1). Aujourd'hui, mon devoir est de pardonner à mes ennemis et de leur faire du bien. » La pie protesta de son dévouement et pria de la prendre partout où le renard irait. Le renard consentit. Et tous les cinq compagnons s'en allèrent ensemble. Le coq, la huppe et le canard s'ouvrirent à la pie et lui dirent : « Le Seiïd hadji, oncle renard, que nos âmes lui soient sacrifiées, est un voyant, nous ne nous étions pas encore approchés de toi que déjà il nous prévenait de tes paroles, que tu nous dirais que le renard va nous manger. Tout s'est passé en effet comme il l'avait dit. » Ces révélations ne firent que confirmer à la pie qu'elle était dans le vrai (en se méfiant du renard). Le renard, tous les trois ou quatre pas s'arrêtait, se prosternait, priait, pour mieux persuader ses compagnons. Et les pauvres furent en

(1) C'est-à-dire : rien ne pèse sur toi.

effet tous persuadés qu'il n'y avait pas au monde un cheikh pareil à l'oncle renard et qu'il n'y en aurait pas d'autre. Le renard en était bien aise et se disait que c'est un bon gibier qui lui était échu et qu'il pourrait le manger dès qu'il le voudrait.

Ainsi ils cheminaient jusqu'au soir, quand ils arrivèrent à une montagne, loin de tout village et lieu habité. Le renard proposa d'y passer la nuit et tous consentirent. Il fit un tour, trouva un terrier, y mena tout son monde et se mit à l'entrée. La pie était toute troublée et elle dit à ses compagnons que maintenant on allait les manger. Tous eurent peur. En effet, le coq fut appelé le premier et soumis à l'interrogatoire : « Pourquoi empêches-tu les bonnes gens de dormir ? pourquoi dès le minuit commences-tu à faire du bruit et ne laisses-tu pas le monde en sommeil ? » Le coq voulut se disculper : « Mon âme est sacrifiée à toi, mais je fais du bien pour les gens, je les réveille pour la prière et pour la besogne. — Parfait, j'accepte cette explication de toi, mais pourquoi n'as-tu pas de honte, à tel point que devant les regards de tout le monde tu te mets à cheval sur la poule ? » Le coq se tut. Le renard lui tordit le cou et le mangea. Peu après, il appela la huppe et lui posa cette question : « Qu'est-ce que cette couronne que tu t'es mise sur la tête ? tu n'es ni sultan, ni chah, qui es-tu ? » La huppe consentit : « Oui, maître, je ne suis ni sultan, ni chah, mais j'ai rendu de grands services à Hazreti Soleiman et il m'a récompensée avec cette couronne. » Le renard déclara tout ceci des mensonges et mangea la huppe à son tour. A minuit, il appela le canard et lui fit ces reproches : « Ecoute, canard, quelle est la raison pour laquelle tu te promènes parmi tous les oiseaux au gré de tes passions, comme si tu étais plus grand que tous ? » Le canard trembla de peur, tomba et perdit connaissance. Il fut mangé comme les autres avant lui. Vers l'aube, la pie fut appelée à son tour : « Eh bien, que fais-tu toujours à détruire ce que les gens ont semé ? est-ce qu'ils le font pour toi ? n'as-tu pas peur de Dieu ? » La pie acquiesça : « Vraiment, mes péchés sont grands, je ne puis vous contredire en rien, mais si vous daignez me le permettre, j'ai quelque chose à dire à votre service bien humblement. — Eh bien, dis-le, qu'est-ce ? » La pie fit : « J'ai vu dans une maison un coq et une poule qui y restent depuis le temps du Prophète Adam, ils sont très gras et tout désignés pour le petit déjeuner de votre Eminence ; si vous me permettez, j'irai les amener ici pour que vous les mangiez avant moi, car ma chair à elle seule n'est pas bonne. » Le renard accepta : « Très bien, va, mais reviens vite, j'ai faim. » La pie s'envola au village et y vit, dans une cour, deux

chiens qui jouaient. Elle se montra à ces chiens, sautilla devant eux et les chiens, tout en la poursuivant, vinrent jusqu'à l'endroit où était le renard. Alors, la pie leur conseilla d'aller rôder un peu dans la broussaille, où elle leur amènerait un bon gibier. La pie s'approcha du terrier et cria au renard : « Oh, maître, je les ai amenés tous les deux, ils sont là, dans la broussaille ; ils sont si gras que, fatigués, ils ne peuvent plus bouger et, bien que ça soit de la peine pour votre Eminence, daignez aller jusque là. — Ça va bien, répliqua le renard, va en avant, je te suivrai. » Ainsi le renard fut amené près des broussailles et, tout d'un coup, les deux chiens lui tombèrent dessus. En se sauvant, le renard cria à la pie : « Eh bien, je n'ai plus faim, laissez-les ». Le renard fut déchiré par les chiens et la pie, contente d'avoir vengé les trois victimes, remercia Dieu et partit chez elle. Que la paix soit sur vous tous. »

* * *

Telle est la fable kurde. Il est difficile de dire si son sujet est emprunté à la littérature populaire persane ou si toutes les deux fables ont pris le même ancien sujet, l'adaptant à leur goût. La fable persane, publiée partiellement en vers, peut très bien avoir une origine littéraire. Il y a notamment, paraît-il, ce sujet dans les poèmes de Mevlevi. D'autre part, comme le Kurdistan subissait toujours l'influence civilisatrice de la Perse et que jusqu'à nos jours la correspondance s'y fait toujours en persan, il est probable que le sujet kurde trouva le jour sous l'influence littéraire persane. Cette question peut donner lieu à toutes sortes de suppositions que seuls les spécialistes du folklore iranien peuvent résoudre. Notre tâche est bien plus modeste : montrer d'abord, comme nous venons de le faire, l'existence des deux sujets analogues chez les Persans et chez les Kurdes, fixer, pour ainsi dire, ces deux étapes de migration et, après, comparer les deux rédactions au point de vue de leurs ressemblances, leurs divergences, leurs mérites et leurs défauts, ce que nous allons faire maintenant.

* * *

La fable kurde est certainement plus complète et plus colorée, plus vivante. Ceci ne s'explique pas seulement du fait de la présence d'un personnage nouveau qui est cette pie prudente et rusée, mais l'exposé, le style lui-même sont plus animés.

Ainsi, dans la fable persane, on n'indique qu'en passant pourquoi le renard, devenu bleu, acquiert la vertu et le prestige d'un seïid et, en outre, cette idée n'est pas assez développée.

pée dans la suite. On dirait presque que la fable persane n'est pas exempte de certaines préoccupations, d'une certaine gêne de se compromettre par trop de franchise. Tout au contraire, dans la fable kurde, on saisit dès le commencement, l'allure très franche d'une cinglante satire. La caractéristique du renard, ses pieux discours, son hypocrisie, ses citations arabes, ses attitudes dévotes, — mais, en lisant cela, ne voit-on pas là un portrait vivant d'un molla ou d'un akhound, que nous avons tous plus ou moins connus en Perse, fins causeurs, habiles diplomates, attachés aux biens de ce bas monde, très agréables d'ailleurs et qu'il vaut mieux compter parmi ses amis que dans les rangs opposés ?

Il est du plus haut intérêt pour l'étude des mœurs d'assister un jour dans le grand salon à beaux vitraux d'un molla influent à la réception de ses clients. Ce spectacle est plus instructif qu'un docte volume sur la Perse.

Bien que notre fable persane semble se taire prudemment sur le chapitre du clergé et évite les traits trop prononcés dans la caractéristique du renard, on peut pourtant remarquer que la pensée libérale persane ne craint plus ces attaques. On a notamment représenté, à Téhéran, dans le théâtre persan, une revue sur les actualités dans l'hiver de 1919 et là, on n'a pas hésité à montrer sur la scène un « moujtéhide » (disons un évêque dans la hiérarchie chiïte) sous un jour très défavorable, car, par ses intrigues, il essayait de mettre des bâtons dans les roues à M. Molitor, un Belge très énergique qui a avec succès combattu la famine à Tauris. Et puis, dans un dicton persan, n'apprenons-nous pas qu'il est « très facile de devenir molla, mais combien difficile de devenir homme » ?

Si nous avons souligné le caractère satirique et franchement anti-lérical de la fable kurde, c'était pour nous arrêter un instant sur la question du fanatisme religieux kurde. Disons-le tout de suite, d'accord avec W. A. Wigram (*History of the Assyrian Church*, London, 1910), « le Kurde est musulman, mais il n'est pas fanatique, bien qu'on le représente souvent comme tel. Il ne déploie pas généralement beaucoup de zèle en quoi que ce soit, sauf quand il pille son voisin ; on ne peut pas le qualifier de très actif, même comme brigand ». Il est vrai que le fanatisme est entretenu chez les Kurdes par les cheikhs qui en tirent toute leur influence. Par exemple, le célèbre cheikh Obeidollah de Nehri glorifie les vertus kurdes dans un distique pouvant se traduire ainsi : « Le mot kurde se compose des trois lettres « kaf » (qui veut dire) perfection (kemal), « re », bravoure (rouchd) et « dal », foi (din) » (1).

(1) En persan : « Kord sé herf est, djem'ê ân hemîn : kaf kemâl o, ré rochd o, dal dîn. »

Ceci n'est pas mal trouvé, mais au fond, de son naturel, le Kurde, nous tenons à le répéter, n'est pas fanatique. En effet, même en subissant l'appel du cheikh à la guerre sainte, le Kurde ne prend que la première partie de ce mot d'ordre. Il comprend la guerre et sa conception en est très primitive : « La guerre, c'est quand aujourd'hui je pille et que demain on me pillera peut-être. » Si les Kurdes étaient réellement de bons fanatiques musulmans sounnis, ils ne se battraient pas avec leurs coréligionnaires turcs, ce qu'ils ont fait à maintes reprises. Et ici est le second motif qui nous explique pourquoi le Kurde n'est pas fanatique. Le Kurde est avant tout le Kurde. Nous voulons dire par ce truisme que la religion chez le Kurde n'est qu'un trait secondaire dans sa physionomie nationale. A la première place dans toute son existence et à cause d'elle il met sa tribu. Dans les conditions aussi pénibles et précaires d'une vie dans les montagnes sauvages, toujours en butte à toute sorte de dangers, il s'attache à son groupement primitif et c'est par lui et avec lui qu'il existe. La plus sévère punition pour un Kurde, c'est quand on le bannit de sa tribu. Cette existence tribale met son empreinte sur tout l'être moral du Kurde et la religion n'y échappe pas. La tribu d'abord, la religion après ; elle ne domine pas la tribu, elle doit s'accommoder à elle. Les tribus se battent entre elles, et les exemples ne manquent pas, à cause de leurs cheikhs respectifs, mais dans cette lutte, les cheikhs joueront pour ainsi dire le rôle de « tabou » de la tribu. A preuve que si une tribu remporte la victoire, elle ne se gênera nullement ni avec la personne du cheikh de la tribu ennemie, ni avec sa mosquée, ni même avec le Qoran ! Il nous semble que c'est là une preuve assez convaincante de notre thèse.

Le Kurde sent bien le joug de ses cheikhs. Une fois l'ivresse de la bataille passée, il se rend bien compte qu'au fond, tous ces cheikhs, d'origine arabe pour la plupart, sont des intrus. Au commencement de leur arrivée au Kurdistan, ils se contentaient encore de leur rôle purement mystique et spirituel, mais avec les années il sont devenus tout pareils aux chefs temporels et ils sont plus redoutables encore, étant lettrés et pouvant à tout propos recourir au vali turc. Ne sachant pas comment s'en libérer, le Kurde cherche sa consolation dans des satires du genre de celle qui nous occupe. En y retournant, nous voyons dans cette fable que la pie, méfiante et sceptique, a pu sauver sa vie. Le reste de la suite de l'oncle renard, le prenant pour un cheikh sans pareil au Kurdistan, tombe victime de sa confiance aveugle. Ce pauvre coq ne représente personne d'autre qu'un simple

paysan kurde, un « raïet » nécessaire, qui est prêt à suivre l'appel dès qu'on lui assure son existence journalière. La huppe en bon *pater familias* donne ses ordres à la maison et se joint au voyage à la Mecque qui lui semble profitable. Le canard sauvage ayant une vie facile et assurée l'abandonne, flatté comme il l'est par le discours personnel de l'oncle renard. Seule la pie, vagabonde méprisée, est plus prudente et avisée que les autres et se tient tout le temps sur le qui-vive.

La fable kurde, par tous ces petits traits et les détails de caractère, nous paraît s'approcher plus de la vie, être mieux nuancée et plus fine que la fable persane, qui n'est pas libre d'une certaine contrainte et monotonie et dont les personnages sont faits trop d'une pièce.

Cette monotonie, ces répétitions constantes des mêmes tournures de phrase, voire des mêmes tableaux, sont d'ailleurs assez caractéristiques du style des fables persanes en général. Pourtant, le texte est ranimé de temps à autre par des passages en vers, qu'on ne voit pas du tout dans la fable kurde.

Dès le commencement de la fable persane, on attire l'attention par la préface suivante :

« Prêtez attention, oh, auditeurs, pour un instant, que je vous conte l'aventure du renard rusé qui est allé une nuit au coin d'un mur avec l'intention de vexer les gens et de se procurer quelque chose à manger. Il vit tout d'un coup un trou qu'il élargit avec ses pattes, mais, par hasard, il tomba par cette entrée dans une teinturerie et là il se noya dans un vase où on fait bouillir l'indigo. »

Après cet exorde si bien tourné, nous ne voyons pas, comme en kurde, tous les raisonnements et les explications que le renard y trouve pour faire valoir la couleur bleue de sa robe teinte par pur hasard. Il rencontre le coq et lui dit simplement, sans entrer dans les détails du miracle : « Maintenant je m'en vais à la maison de Dieu (Mecque), je me suis repenti de tous les péchés du monde, je ne mangerai plus ce qui appartient aux gens, je préfère ne manger aucune poule inoffensive. Il m'est resté un petit bien de mon père, je le mangerai tant que j'en aurai le désir ; si tu veux être en ma compagnie, fais de la sorte quelques jours de repos ».

« Men konoûn refté-em bé béitoullah
 Kerdé-em towbéh zé bed-é doniâ
 Ke deghér mâl-é merdom nékhorem
 Morgh-é bidâd beh ze kes nékhorem
 Mandé mâli zé bab be déstem
 Mikhorem ta ké kamrân héstem
 Gher to khahî be ma refakét kon
 Tchend roûz-é omr esterahét kon. »

Il manque ici ce détail qui rend vivante toute la scène dans la fable kurde, nous entendons par là que le coq bonasse et pauvre cède dès qu'on lui promet sa nourriture journalière, peu soucieux de tous les miracles et arguments religieux.

Plus loin, la fable persane nous fait voir le canard sauvage qui, sans souci, fait des plongeurs. Il prévient le coq de ne pas se fier au renard, mais le bonhomme lui explique en vers : « Sache que c'est quelqu'un de marque, il n'est plus renard, il est un vrai hadji. »

« To bédani ke in tchenîn has est
Nist roubâh hadjî ekhlâs est. »

Nous voyons ici une seule fois, dans le texte persan, l'indication directe que le renard est devenu hadji, sans mentionner, d'ailleurs, qu'il est seiid en même temps. Ainsi la couleur bleue ne s'explique pas suffisamment. On peut voir aussi que le canard joue ici un peu le rôle de la pie dans la fable kurde, mais, tout en montrant sa prudence, il périt, tandis que la pie se sauve, ce qui semble plus conséquent et logique.

La rencontre avec la huppe est joliment décrite en vers persans :

« Did hodhod ké ordék-é abî
Ba khoroûs-é sefid-é mehrabi
Her do ghéchtend hemdém-é roubâh
Miresîdend khastegân ez râh. »

« La huppe vit le canard avec le coq blanc « mehrabi », qui tous les deux à côté du renard arrivaient fatigués de leur chemin. »

L'épithète « mehrabi » indique vaguement le caractère sacré du coq, qui a ceci de commun avec le clergé de la chaire (mehrâb) qu'il chante l'aurore comme le mouezzin chante l'appel à la prière de l'aube.

Le coq de la fable kurde nous plaît mieux, il n'est pas chanteclair ; il est simple paysan miséreux, prêt toujours à tomber dans une intrigue du cheikh puissant et habile.

La huppe entre aussi dans la suite du renard qui les amène finalement tous au terrier. En persan, nous ne voyons aucun de ces détails comiques sur la démarche du faux seiid qui baisse les yeux, s'arrête à chaque pas, se prosterne, prie, etc.

Mais en revanche, le texte persan nous peint beaucoup mieux l'angoisse qui saisit les oiseaux une fois qu'ils sont déjà dans le terrier. Les vers eux-mêmes ont une consonance triste de « ta'zieh » (mystères) chantés au mois de Moharrem.

« ... Et dans ce terrier ils ouvrirent les yeux, les faibles qui y sont entrés en avant ouvrirent leurs yeux. Ils virent beau-

coup de poules et de canards qui gisaient là, qu'on avait mangés dans ce terrier, où l'on voyait les plumes de tous ces oiseaux morts. En voyant tout ceci dans le terrier, ils ont abandonné les pensées de la joie de vivre. »

« Ender an lanêh tchechm begochâdend
 An zaïfân bé pich istâdend
 Ender an lanêh tchechm begochoûd
 Morgh-é besiâr-o-ordék oftadé
 We-nder an lanêh boudend khordé
 Per-é besiâr morg-ha mordé
 Tême ze djân-é khich boridend
 An tché der lanêh djomleggi didend. »

Les accusations, inventées par le renard, ne varient pas dans les deux textes. Le coq est coupable de chanter la nuit :

« Tu commences tes cris, tous en hâte se lèvent pour savoir pourquoi le coq chante, pourquoi il pleure du commencement de la nuit jusqu'au matin. Et puis ! si tu te dis un si bon musulman, pourquoi n'épargnes-tu pas tes caresses même à ta mère ? »

« To benâ mikoni bé bang-o-newâ
 Be tehachi hemi djehénd ez djâ
 Ke tché tchiz est khoroûs mikhaned
 Ez ser-é cheb be sobh mînaled
 Gher to an kadar momén araï
 Madér-é khich ez tché migai. »

Le coq et le renard après lui sont mangés. La huppe s'échappe de la gueule même du renard en le priant de se rapeler son testament. Le renard ouvre la bouche pour interroger la huppe et c'est là qu'elle s'envole. La fin est, comme dans presque toutes les fables persanes, liée à un prince « chazdéh ». Ce prince se promène justement en cherchant à tuer un renard dont le foie lui est nécessaire pour guérir sa sœur.

« Chah saheb-é azar est
 Ber ser-é ou tabib-é besiâr est
 Be dewa-yech reside ez houkema
 Del-é khargouch-o zehre-yé roubah. »

La fable finit par la sentence suivante : « Le plus habile oiseau en fuyant le filet y retombe malgré toute son habileté. » Elle est datée du mois de Redjeb 1313 et son auteur (copiste ?) s'appelle Mohammèd Baguir ibn Kasemkhan Kadjar.

REVUE D'ETHNOGRAPHIE

ET DES TRADITIONS POPULAIRES

Le service de la Revue est fait gratuitement aux membres effectifs de la *Société Française d'Ethnographie* (voir au verso de la première page de la couverture).

Prix de l'abonnement pour les personnes qui ne sont pas membres effectifs de la *Société Française d'Ethnographie* : **35 fr.** par an.

Prix de chaque numéro isolé : **9 fr. 50.**

La Revue d'Ethnographie et des traditions populaires paraît quatre fois par an, à raison d'un numéro d'au moins 80 pages in-8° raisin par trimestre. Les membres de la Société sont invités à y collaborer sous la forme de mémoires originaux de courte étendue, consacrés de préférence à des objets d'étude bien déterminés. Seuls pourront être acceptés les manuscrits dactylographiés ou très lisiblement écrits. Des dessins à la plume pourront y être joints, à condition de ne comporter que des traits noirs sur fond blanc, sans ombres portées au crayon ou au fusain, ni à l'encre épandue ; les numéros renvoyant au texte seront portés au crayon. Les photographies ne pourront être reproduites que dans la limite des ressources de la Société, à moins que les auteurs n'offrent de contribuer aux dépenses supplémentaires de reproduction. Provisoirement, il ne sera pas alloué d'honoraires aux auteurs. *Ceux-ci recevront gratuitement vingt cinq tirages à part de leurs articles* ; ils pourront, en outre, obtenir des tirages à part supplémentaires, à leurs frais, en en faisant la demande à l'éditeur de la *Revue*, avec lequel ils traiteront directement à cet égard.

Il sera rendu compte dans la Revue de tout ouvrage se rapportant à l'ethnographie dont un exemplaire au moins aura été envoyé à la Société et de tout article d'ordre ethnographique paru dans un périodique dont le service sera fait à la Société.

ADRESSER :

1° les adhésions à la Société, les demandes de renseignements, les changements d'adresse et les publications et ouvrages dont on désire un compte rendu à **M. Clavelin, secrétaire-archiviste, 61, rue de Buffon, à Paris, V^e ;**

2° les cotisations, dons, paiements et factures à **M. Edmond Destaing, trésorier, 2, route de Choisy, à L'Hay-les-Roses, Seine** (de préférence, pour les cotisations, sous forme de *mandat-carte* ou sous forme de mandat ou chèque libellé au nom personnel du Trésorier) ;

3° les manuscrits et tout ce qui concerne la rédaction de la Revue ou le fonctionnement de la Société à **M. Maurice Delafosse, secrétaire général, 54, rue Vaneau, à Paris, VII^e ;**

4° les demandes d'abonnement, d'achat au numéro ou de tirages à part à **M. Emile Larose, éditeur et dépositaire de la Revue, 11, rue Victor-Cousin, à Paris, V^e.**

A LA MÊME LIBRAIRIE

Haut-Sénégal-Niger (Soudan Français). — *Séries d'études publiées sous la direction de M. le Gouverneur Clozel.*

1^{re} SÉRIE : Le pays, les peuples, les langues, l'histoire, les civilisations, par Maurice DELAFOSSE, administrateur en chef des Colonies, chargé de cours à l'École Coloniale et à l'École des langues orientales (1912) (*Ouvrage couronné par l'Académie Française*), 3 vol. in-8°, 80 illustrat. fotogr. 22 cartes dont 1 carte d'ensemble au 1/5.000.000, l'ouvrage complet **32 fr. 50**

Les Touaregs du Sud-Est. — L'Air. Leur rôle dans la politique saharienne, par le lieutenant JEAN, de l'Infanterie coloniale, in-8° avec reprod. fotogr. et cartes. **15 fr. 60**

Le Noir du Soudan. Pays Mossi et Gourounsi, par Louis TAUXIER, administrat. des Colonies (1912), fort volume in-8° **15 fr. 60**

Le Noir du Yatenga. Mossis. Nioniossés, Samos, Yarses, Silmi-Mossis, Peuls. Etudes soudanaises, par L. TAUXIER, 1917, in-8° **20 fr. 80**

Le Plateau Central Nigérien. *Une Mission archéologique et ethnographique au Soudan français*, par le capitaine L. DESPLAGNES; 236 reprod. fotogr. et une carte en couleurs (1907), in-8° **15 fr. 60**

Atlas des cartes ethnographiques et administratives des différentes colonies du Gouvernement Général de l'Afrique Occidentale française (1911), in-4° **9 fr. 75**

Le Pays Mossi. — Le pays et les peuples de la partie centrale de la boucle du Niger, par le lieutenant L. MARC, de l'Infanterie coloniale, avec fotogr. et cartes (1908), in-8° **7 fr. 80**

L'ancien royaume du Dahomey. *Mœurs, Religion, Histoire*, par A. LE HÉRTSÉ, administrateur des Colonies, 23 pl. hors texte, in-8° **15 fr. 60**

La Côte d'Ivoire. — Le pays, les habitants, par G. JOSEPH, licencié ès-sciences, administrateur des Colonies, préface de M. le Gouverneur ANGOUVANT (1917), in-8°, avec reprod. fotogr. et cartes. **10 fr. 40**

L'Afrique Equatoriale Française. Le pays. Les habitants. La colonisation. Les pouvoirs publics, par G. BRUEL, administrateur en chef des Colonies, préface de M. MERLIN, gouverneur général, 1918. In-8° avec 186 reproductions fotogr., 33 diagrammes et 7 cartes dont 5 en couleurs. **25 fr.**

Ce que tout Français devrait savoir sur nos Colonies, par MM. Ch. REGISMANSET, G. FRANÇOIS, F. ROUGET, 1919. In-16 avec gravures et cartes. **5 fr.**

Étude anthropologique des populations des régions du Tchad et du Kanem, par les D^{rs} GAILLARD et POUTRIN (*Extrait des Documents scientifiques de la Mission Tilho, tome III*), 1914, in-8° avec graphiques, cartes et fig. **7 fr. 80**

Langues Sango - Banda - Baya - Mandjia, notes grammaticales, mots groupés d'après le sens, phrases usuelles, vocabulaire, par A. F. EBOUÉ, élève breveté de l'École Coloniale, administrateur des Colonies (1918), un vol. oblong cartonné. **10 fr.**

L'Indochine sud-centrale. — Les Jungles moi, par H. MAITRE; préface de M. Stephen PICHON, sénateur, ancien Ministre des Affaires Étrangères, cartes, 145 reproductions photographiques (1912) grand in-8°. . . **32 fr. 50**

Le Maroc. — Les Ressources de ses régions. Sa mise en valeur, par J. GOULVEN, sous-chef de bureau des services du Maroc, préface de M. A. TERRIER, Directeur de l'Office du Protectorat de la République Française au Maroc, avec 7 cartes. 32 reprod. phot. et 1 carte en couleurs; in-8° **15 fr.**

La place de Mazagan sous la domination portugaise, 1503-1769, par J. GOULVEN, in-18; avec reproduct. fotogr. **5 fr. 20**

Nomades et Sédentaires au Maroc, par M^{lle} Suzanne NOUVEL, licenciée ès-lettres, préface de M. Augustin BERNARD, professeur à la Sorbonne, avec 2 cartes hors texte, 1919, in-16 **5 fr. 20**

La Société Marocaine. Etudes sociales, par le D^r MAURAN, in-8° illustré. **6 fr. 50**

Les réformes en Algérie et le statut des Indigènes, par Victor PIQUET, 1919, in-18. **4 fr. 55**

Chez les Maoris. — Tahiti et la Nouvelle-Zélande, notes de voyage, par LEVAGON, avocat, préface de Paul PELLIER, professeur au Collège de France (1912), avec 32 reproductions photographiques, petit in-8° **5 fr. 20**

Cours d'ethnographie indochinoise, professé aux élèves de l'École supérieure d'agriculture et de sylviculture par le lieutenant-colonel BONIFACY, membre de la Société d'anthropologie de Paris, correspondant de l'École française d'Extrême-Orient, in-8° avec fig. **5 fr.**

Gouvernement général de l'Afrique Occidentale Française (*Bulletin du Comité d'Études historiques et scientifiques de l'Afrique Occidentale Française*). Abonnements: France, Colonies: 16 fr. — Étranger: 18 fr. Prix du numéro: 4 fr. 50.

Le catalogue général est envoyé franco sur demande

Rochefort-sur-mer. — Imprimerie Norbertine.